

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr. Six mois, 23 fr. Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laflite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 41, n. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 25, J. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 09. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 40, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 J.

BOURSE DE PARIS

DU 2 JUIN	
3 0/0	59 55
4 1/2	85 75
Emprunts (5 0/0)	94 30
DU 3 JUIN	
3 0/0	59 80
4 1/2	85 75
Emprunts (5 0/0)	94 60

ROUBAIX, 3 JUIN 1874

BULLETIN DU JOUR

Au début de la séance d'hier à l'Assemblée nationale, l'extrême gauche et les députés bonapartistes ont presque failli en venir aux mains. M. Henri Brisson venait d'adjurer « les élus du suffrage universel de ne pas pousser le peuple dans la voie révolutionnaire ou plébiscitaire, en restreignant le droit de suffrage, et de ne pas donner une arme au parti néfaste qui a conduit la France du 2 décembre à Sedan, le jour où l'on ferait en votant la nouvelle loi électorale. » Sur ce mot de Sedan, des protestations énergiques s'élevèrent du côté du groupe de l'appel au peuple. L'extrême gauche applaudit.

Une voix du groupe de l'appel au peuple cria: « Nous vous imposerons silence un jour. » A ces mots, une scène de tumulte et de violences éclata entre un grand nombre de membres de la gauche radicale et plusieurs membres du parti bonapartiste. MM. Testelin, Périn, Lockroy, s'élançant de leurs bancs et se précipitant vers la partie de la salle où siègent MM. Abbattucci, Galloni d'Istria et Levert. Plusieurs députés s'interposèrent heureusement entre ces messieurs.

Après le rétablissement partiel du calme, M. Brisson a demandé le rejet du projet de loi électorale par la question préalable. M. Baubie a repoussé énergiquement cette demande, puis M. Bertaud est venu dire que la loi électorale politique ne pouvait être faite qu'après l'organisation des pouvoirs publics. Ce discours a provoqué divers mouvements opposés au sein de l'Assemblée. Les derniers avis de Versailles annoncent que la question préalable réclamée par M. H. Brisson a été repoussée par 503 voix contre 189. M. Louis Lacaze dépose la proposition suivante: « L'Assemblée ne discutera pas la loi électorale avant le vote des lois constitutionnelles. » Cette proposition est rejetée par 394 voix contre 317.

M. Delorme a pris la parole pour reprocher à la commission de n'avoir pas assez respecté le suffrage universel. Il a critiqué le projet et il a conclu en faveur du suffrage à deux degrés. La suite de la discussion a été renvoyée à aujourd'hui.

La nomination de trois membres de la commission des lois constitutionnelles, en remplacement de M. M. de Cumont, Talband et Grivard, est fixée à samedi.

La République française publie ce matin le texte du discours prononcé lundi à Auxerre par M. Gambetta. Ce discours est d'une grande étendue; il ne remplit pas moins de douze colonnes et demi du journal.

M. Gambetta commence par protester contre l'idée que la prospérité matérielle des premières années de l'empire doive être attribuée au système gouvernemental: elle est uniquement l'œuvre du travailleur français. Grâce à l'institution du suffrage universel que Napoléon III dut laisser debout, le pays fit son éducation politique peu à peu; le bien-être matériel, d'autre part, accrût le nombre des petits propriétaires, et favorisa ainsi l'indépendance des masses. C'est de cette manière que se formèrent les nouvelles couches sociales qui réclament la République comme le gouvernement nécessaire au pays.

M. Gambetta, suivant les diverses phases de la vie politique dans ces trois dernières années, montre le pays repoussant tour à tour la monarchie traditionnelle, et la monarchie constitutionnelle. Il ne reste plus en présence que la démocratie républicaine, et la pseudo démocratie césarienne; la lutte s'annonce inévitable et prochaine.

M. Gambetta affirme que les sentiments de la France sont pour le gouvernement du pays par le pays; et c'est pour cela que les élections générales sont nécessaires; mais non dans le sens de l'appel au peuple préconisé par la démocratie césarienne.

Sous la forme demandée par les bonapartistes, c'est-à-dire le plébiscite, le pays signerait une fois de plus son abdication.

Il parlerait seulement pour résigner ses pouvoirs et ses libertés aux mains du gouvernant choisi. En terminant M. Gambetta invite toutes les nuances du parti républicain à s'unir et à se confondre dans la grande œuvre de l'apaisement et de la réparation des forces de la France.

Nous aurons à revenir sur ce discours.

En quatre coups de crayon, Cham, dans ses croquis, vient d'écrire une page politique passionnée et tristement éloquent.

Sur un rocher à pic, au pied duquel grondent et s'entr'ouvrent de noirs abîmes, la France, un pied sur le gouffre, s'écrie: « Ils ne savent donc pas où je suis! »

Tout ce qu'il y a de poignant désespoir et d'amère douleur dans la tête abattue, et les bras crispés de cette image de la patrie ne saurait s'exprimer.

« Ils ne savent donc pas où je suis! » Non, personne ne parait le savoir au juste ni les maîtres du pouvoir, ni les élus du pays, arbitres souverains de ses destinées, ni les partis qui oublient les maux et les misères de la patrie pour ne songer qu'au succès de leurs intrigues et à la satisfaction de leurs convoitises ou de leurs rancunes. Le peuple

même, l'âme de la nation, semble paralysé dans son intelligence et sa volonté: « Ils ne savent donc pas où je suis! »

Les précautions militaires de l'Allemagne.

Le Moniteur universel publie la lettre suivante datée de Metz, le 20 mai:

Pendant que l'Assemblée nationale, fidèle interprète des divisions qui existent dans les esprits, use ses forces et son temps dans des luttes stériles, l'Allemagne, plus avisée, met le temps à profit pour se confirmer de plus en plus dans la possession des conquêtes faites par elle pendant cette dernière guerre, et pour assurer de son côté toutes les chances de succès dans le cas où la paix viendrait à être rompue.

Je puis vous en donner deux exemples bien éloquentes.

Les fortifications de Metz sont terminées et, dès à présent, la place peut être considérée comme une des plus fortes qui existent en Europe. Cela, tout le monde le sait; et je ne vous apprendrais rien de nouveau, si mes renseignements se bornaient à cela. Mais ce que l'on ignore généralement, c'est que toutes les mesures sont prises pour passer, sur ce point, en quelques heures du pied de paix au pied de guerre.

Un officier étranger, d'illustre origine, qui avait obtenu, par faveur toute spéciale, de visiter les forts reconstruits ou récemment élevés autour de Metz, exprimait son étonnement de ne voir aucune pièce de canon, et disait qu'il faudrait un temps relativement assez long pour les amener à la place qui leur est destinée. — Sans mot dire, l'officier allemand, qui servait de guide au noble visiteur, le fit descendre dans les casernes et lui montra des pièces d'artillerie, en parfait état, prêtes à être attelées, et à côté de chacune d'elles se trouvaient les harnais nécessaires aux attelages, et en dessous un tableau indiquant le nom et l'adresse des propriétaires de chevaux appelés à être réquisitionnés et attelés aux pièces afin de les mettre en batterie.

Vous voyez, dit l'officier, que si demain matin nous recevions l'ordre d'armer, à midi les pièces seraient attelées, et à cinq heures elles seraient en place; et cependant nous n'avons rien à dépenser pour entretenir les hommes et les chevaux nécessaires pour effectuer cette opération.

Le second fait est plus significatif encore. Il y a quelques jours, un paysan des environs de Metz vint consulter un notaire de la ville sur la validité d'un contrat qu'il lui communiqua.

Il s'agissait d'un marché à terme pour des livraisons de vivres et de fourrages, lesquels devaient rester, moyennant un intérêt déterminé, à la disposition de l'autorité militaire allemande, et dont le prix ne devait être acquitté qu'après livraison.

Quelques mots d'explication vous feront comprendre l'ingéniosité de ces dispositions.

Le grand état-major prussien a fait dresser une carte d'étapes indiquant le mouvement que devrait effectuer chaque corps mobilisé en cas d'une nouvelle guerre avec la France. Or, en présence des masses énormes qu'il s'agit maintenant de mettre en mouvement, la question des vivres devient une question de premier ordre.

Pour avoir toujours disponibles les vivres et les fourrages nécessaires à une concentration de cinq ou six cent mille hommes, il faudrait d'abord une somme considérable,

puis des magasins immenses, un personnel nombreux, etc., toutes choses coûteuses et qui répugnent à l'esprit éminemment économique de l'administration prussienne.

Voici donc ce qu'elle a imaginé pour avoir toujours à sa disposition, presque sans bourse délier, les rations nécessaires à une prompt concentration.

Sur chaque point d'étape, elle a passé, avec les marchands ou cultivateurs, des traités d'après lesquels les contractants s'engagent à conserver, en bon état, dans leurs greniers ou dans leurs magasins, et à tenir à la disposition de l'intendance allemande: qu'il s'agit de foin ou de paille; qu'il s'agit de 500 sacs d'avoine, qu'il s'agit de 20 sacs de farine, etc., etc.

Chaque mois, l'officier commandant le dépôt de district, fait une tournée d'inspection et s'assure que les existences sont en bon état, et il délivre aux intéressés un certificat de visite, dont la représentation est indispensable pour recevoir le mandat de paiement représentant l'indemnité annuelle convenue, en attendant la livraison.

La carte d'étape remise à chaque chef de corps, indique les noms des contractants et la nature de leurs engagements, si bien qu'en cas de mobilisation chaque officier sait où il doit frapper pour trouver les rations nécessaires à ses hommes ou à ses chevaux.

Est-il besoin d'insister pour faire comprendre les avantages de cette organisation?

Ne saisait-on pas à première vue que moyennant le simple intérêt de la somme qu'il lui faudrait déboursier pour faire des achats, l'administration allemande s'assure à point nommé, sur le passage de chaque corps de troupe, les rations nécessaires pour mobiliser son armée et pour la concentrer sur la frontière française?

Elle évite les déboursés, puisqu'elle ne payera que lorsqu'elle consommera; elle évite les frais de construction et d'entretien des magasins, elle n'a pas à payer de magasiniers, puisque les vendeurs deviennent les entrepositaires et les gardiens, — et gardiens directement intéressés au bon état de la marchandise; — donc tout est profit pour elle.

De leur côté, les vendeurs font une bonne affaire. — Il n'est pas de paysan qui, bon an mal an, ne conserve dans ses greniers une partie de sa récolte qu'il ne réalise qu'aux approches de la moisson nouvelle, — ce stock ne lui rapportait rien. — Aujourd'hui, il s'engage, il est vrai, à maintenir ses existences à une quantité déterminée, mais il touche un intérêt annuel. — A chaque récolte nouvelle, il remplace par une provision fraîche la provision antérieure dont il se défait, et il a tout intérêt à maintenir en parfait état de conservation des denrées qu'il peut avoir à livrer d'un jour à l'autre, et qui ne lui seront payées qu'en raison de leur qualité.

LETRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, 2 juin 1874.

Le Journal des Débats adresse un ultimatum aux membres du centre droit pour qu'ils aient à se rallier, sans retard, au centre gauche. La feuille de la rue des Prêtres dit: « Le centre droit restera-t-il le prisonnier de la droite? Aura-t-il assez d'énergie pour prendre la place que la sagesse du centre gauche et de la gauche lui offre à la tête d'une majorité nouvelle? L'heure passe vite, ajoutent les Débats,

tel succès possible aujourd'hui deviendrait impossible demain; il faut aux hommes que l'heure désigne et que l'impéru fait les maîtres de la situation un cœur ferme et une décision prompte. Si la République n'est pas proclamée, la dissolution devient inévitable. Enfin, le Journal des Débats termine sa sommation par les lignes suivantes:

« Ceux qui avaient accepté la patriotique mission de constituer un gouvernement, ceux sur qui la France a les yeux, ont contracté de grands devoirs et donné de grandes espérances. Qu'ils persévèrent et qu'ils prennent résolument en main, comme députés, le programme qu'ils n'ont pu faire prévaloir dans la formation d'un cabinet. Leur honneur l'exige et, vainqueurs ou vaincus, ils auront bien mérité de leurs concitoyens »

A qui s'adresse cette injonction? A MM. d'Audiffret-Pasquier, de Goulard, Mathieu-Bodet, de Laverge, Waddington, Cézanne qui, dans la dernière crise ministérielle, avaient présenté un programme qui a échoué devant l'opposition de la réunion Colbert.

Il faut donc que les Débats paraissent avoir peu de confiance dans l'acceptation de cet ultimatum. Il était repoussé d'avance, hier soir, par les deux principaux organes du centre droit, le Journal de Paris et le Français.

Le premier constate que le centre droit et le centre gauche ne sont d'accord sur aucune question, ni aucun principe du gouvernement. Dans toutes les questions, dit le Journal de Paris, ont été engagés les intérêts de l'ordre du bon gouvernement, de la bonne administration, le centre gauche, nous avons le regret de le dire, ne manque jamais de prêter son appui aux avocats du désordre et de l'anarchie... Nous étions, disiez-vous, prisonniers de l'extrême droite: nous avons cessé de l'être. Vous, vous êtes toujours et plus que jamais, prisonniers de l'extrême gauche.

C'est un congé en règle. Le Français traite la même question avec beaucoup moins de netteté et de vigueur, mais pour arriver à peu près à la même conclusion.

En résumé, si la réunion des deux centres n'implique qu'une entente sur les questions d'organisation constitutionnelle, cette réunion serait possible et nous sommes d'avis que le centre droit et la droite modérée peuvent et doivent faire pour la rendre facile, toutes les concessions que leur conscience leur permettra.

Si cette réunion avait pour conséquence, à un degré quelconque, l'abandon de la politique conservatrice et le retour de la politique de concession antérieure au 24 mai, le centre droit doit rejeter loin de lui, sans hésiter, de telles propositions, qui n'auraient pour effet que de le déshonorer. Mieux vaut cent fois disparaître de la scène politique que d'y rester à de telles conditions.

Et propter vitam vicendi perdere causas. Vous voyez donc que l'alliance du centre droit et du centre gauche n'est plus possible. Alors, pourquoi le centre droit ne reste-t-il pas étroitement uni à toutes les fractions de la droite?

M. Amédée Lefevre-Pontalis a été très vivement félicité, hier soir et aujourd'hui, pour sa brillante et spirituelle improvisation en réponse au vicomte d'Haussonville. L'honorable député d'Eure-et-Loire a justifié avec fermeté et loyauté les votes de l'extrême droite des 16 et 30 mai, et il a parfaitement démontré que les lois constitutionnelles qu'on voulait faire voter par l'Assemblée n'avaient en réalité aucun rapport

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 4 JUIN 1874.

— 2 —

LE

RÉCIF DES TRIAGOS

I. — LA FOLLE DE TRÉGASTEL.

Le nouveau venu avait environ trente-cinq ans, il était de taille moyenne, un peu trapu, mais la vigueur nerveuse de ses membres n'excluait ni l'élégance ni la distinction; contrairement à la mode de l'époque, la partie inférieure de son visage était couverte d'une barbe épaisse, sa peau bronzée par le soleil et par l'air de la mer avait une teinte cuivrée; ses traits étaient vigoureusement accentués, mais ils étaient en ce moment adoucis par le sentiment de douloureuse mélancolie qu'ils reflétaient, son front était haut et large, de ses yeux s'échappait un éclat qui, dans les heures d'émotion violente, devait rendre son regard terrible.

Il adressa à la jeune femme quelques paroles, avec un timbre de voix dont la douceur contrastait avec l'expression énergique de sa physionomie. Elle fit sans se détourner des réponses brèves et incohérentes dont la seule signification logique était l'impossibilité d'établir avec elle un échange d'idées; il ne parut pas surpris de cet échec, n'insista

pas et reprit son attitude d'observateur silencieux avec un redoublement de tristesse.

Il resta quelque temps absorbé dans ses réflexions, puis remonta la falaise dans la direction de Perros Guiric. Quand il fut arrivé sur les hauteurs de Ploumanah au pied desquelles la mer venait se heurter en écumant, il se retourna pour regarder encore la femme qui ne paraissait pas avoir plus remarqué son départ qu'elle n'avait été troublée par sa présence. Un douanier qui avait été témoin de cette scène, faisait alors sa ronde; il s'approcha du promeneur qui avait confié à ses soins la pauvre insensée.

« Vous perdez votre temps, monsieur Dormier, dit-il, vous ne la guérez pas. »

« Dieu seul le sait, répondit d'une voix grave celui auquel ces paroles s'adressaient. »

« Voici bientôt dix ans, reprit le douanier, que la pauvre créature est dans cet état et que nous sommes chargés de l'abriter; ce n'est pas la première fois que l'on a tenté de lui rendre la raison, mais rien n'y a fait et il y a grande apparence que tous les moyens échouent. C'est en vain que ma femme a tenté de la retenir à la maison; par tous les temps il faut qu'elle vienne ici; je n'ai jamais remarqué un écart dans ses habitudes, à toutes les heures de la journée on peut l'apercevoir accompagnée de ses chèvres et répétant son éternelle chanson. Tous les rochers de

la côte crouleraient autour d'elle qu'elle n'en serait pas émue; si l'on ne pensait pas pour elle, il y a longtemps que la mort l'aurait prise. Cela durera jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de mettre fin à sa misère, mais ce ne sera pas long; à mettre si peu d'huile dans la lampe, il faudra bien qu'elle s'éteigne. »

« Que savez-vous si la pensée ne la soutient pas? »

« La pensée! Elle, la pauvre innocente! »

« Je parle sérieusement, Corvec, il est très-possible que sous cette apparence d'inertie et d'idiotisme, la pensée poursuive son œuvre, qui échappe à nos observations, qu'elle la soutienne tout en usant cette fragile enveloppe. Qui pourra se vanter d'avoir pénétré tous les mystères de la folie? »

Le douanier fixa sur son interlocuteur un regard étonné; il ne pouvait croire que ce pauvre cerveau malade pût abriter une idée.

« Encore, reprit-il, si l'on parvenait à l'éloigner de cette côte, le changement opérerait peut-être une amélioration. Mais on l'a essayé et Dieu sait avec quelle énergie furieuse elle a résisté à ceux qui voulaient l'entraîner. La force et la douleur, les menaces et les promesses, rien n'y a fait; autant chercher à déplacer l'île-Grande, il n'y faut pas songer. »

« Non, Corvec, il n'y faut pas songer, ce serait la tuer. Les solitudes de la grève, la mer avec ses caprices de douceur et de colère, c'est là son exis-

tence, peut-être plus tard se laisserait-elle convaincre, mais aujourd'hui c'est là seulement qu'elle peut vivre. »

M. Dormier s'éloigna après avoir renouvelé au douanier la prière de l'informer de tout incident qui pourrait survenir, et sans doute il continua à part lui la conversation commencée, car plusieurs personnes passèrent à ses côtés sans qu'il les remarqua.

Arrivé à Perros-Guiric, il se dirigea vers une maison d'humble apparence, comme toutes celles du pays, qui s'élevait à quelques pas de la gendarmerie, à demi masquée par le feuillage d'un énorme figuier.

M. Dormier était l'oracle du pays. Il y avait longtemps qu'il s'y était fixé et après de longs voyages dont on ignorait le but c'est là qu'il était toujours venu retrouver ses pénates d'adoption.

On avait d'abord accueilli avec quelque méfiance ce personnage dont l'origine, les antécédents, les ressources étaient inconnus; le titre d'étranger, sans appeler sur lui la malveillance, eût suffi pour lui assigner une place à part parmi des gens qui se connaissaient tous depuis le bercenu. Mais on l'avait trouvé si serviable, tellement ingénieux à obliger, que les dispositions n'avaient pas tardé à se modifier: on l'avait en quelque sorte adopté comme concitoyen et le mystère même qui enveloppait son passé lui avait conféré une sorte de prestige.

Son vaste savoir n'avait pas tardé à lui donner sur la population un ascen-

dant auquel rien n'avait porté atteinte; familier avec plusieurs langues, il avait souvent servi d'interprète quand un navire étranger relâchait à Perros; dans les contestations, il avait été souvent choisi comme arbitre, et ses décisions avaient toujours été acceptées comme celles du jurisconsulte le plus exercé. Affable avec tout le monde, il n'encourageait jamais la familiarité, on recherchait sa conversation nourrie d'anecdotes empruntées à tous les pays, et les marins qui avaient promené au loin leur existence nomade, ne surprenaient jamais une inexactitude dans ses récits; ils avaient foi dans son expérience et le consultaient souvent sur les variations de la température aussi bien que sur les chances que leur offrait la pêche.

Ce savoir universel, le regard profond qu'il fixait sur ceux dont il voulait pénétrer la pensée, cette puissance d'observation à laquelle rien ne semblait échapper, faisaient parfois supposer chez lui un pouvoir surnaturel et, n'ayant été cette bienveillance serviable que les plus pauvres n'invoquaient jamais en vain, on ne l'eût pas accosté sans une sorte de froi superstitieux. Toutefois, ses partisans, c'est-à-dire presque tout le monde, auraient peut-être été un peu plus embarrassés de la défendre, s'ils avaient su qu'il avait apporté de ses voyages une foule d'ouvrages sur la folie, sur les sciences occultes, le magnétisme et l'extase, et que remfermé chez lui, il passait de longues heures absorbé dans ses études.